



Questions/Réponses

Consultez notre foire aux questions afin de trouver la réponse adaptée à votre besoin. Vous pouvez également nous contacter via le formulaire que vous trouverez dans l'onglet Contact.

Affichage des résultats 21 à 40 sur 43 au total.

CONCERTATION ASCENSEURS

Quand est-il possible de mettre son vélo dans les transports ?

Il est possible de prendre son vélo dans le tramway et le téléphérique en dehors des heures d'affluence.

CONCERTATION ASCENSEURS

Quelle est la politique de la ville en termes de renouvellement urbain des quartiers ?

La métropole conduit actuellement plusieurs réflexions qui viennent alimenter et coordonner les différents projets qui sont engagés. Il faut citer par exemple les 2 opérations NPNRU (nouvelle opération de renouvellement urbain) de Bellevue et de Recouvrance, l'étude cœur de métropole, la réflexion P 2040, l'étude sur le PEM (pôle d'échange multimodal) de la gare.



CONCERTATION ASCENSEURS

Est-il possible d'améliorer les lignes de bus existantes de façon à ce qu'elles desservent la gare maritime aux horaires des bateaux, voir à ce qu'elles sillonnent le port et la gare en boucle ?

La réflexion sur les lignes de bus du réseau et en particulier celles qui desservirait le port sera abordée dans les grandes lignes pour la phase enquête publique qui pourrait se dérouler au 2ème semestre 2020.

La réflexion sur le détail de ces lignes et la concertation associée démarreraient 2 ans avant la mise en service des lignes tram B et BHNS D. Cette démarche intégrera la connexion avec les autres modes de transport dont, bien entendu, les transports maritimes.

CONCERTATION ASCENSEURS

Pensez-vous développer un réseau de bus « écologique » et notamment une ligne allant du centre-ville au port ?

A partir de 2020, la métropole n'achètera plus que des bus « propres », électriques ou biogaz.

La réflexion sur les lignes de bus du réseau et en particulier celles qui vont desservir le port sera abordée dans les grandes lignes pour la phase enquête publique qui pourrait se dérouler au 2ème semestre 2020. La réflexion sur le détail de ces lignes et la concertation associée démarreraient 2 ans avant la mise en service des lignes tram B et BHNS D.

CONCERTATION TRANSPORTS

Pourquoi un tramway à Bellevue et un BHNS à Lambézellec ?

Les différents modes de transport collectif sont, du plus léger au plus lourd : le bus, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), le tramway et le métro.

Plus un mode est lourd, plus sa durée de vie et donc sa durée d'amortissement (durée avant son renouvellement) est longue. C'est 15 ans pour un bus, 20 ans pour un BHNS, 30 ans pour un tramway, 40 ans pour un métro. Le surcoût en investissement est partiellement compensé par la durée de vie plus longue.

Rapporté au passager transporté, les modes lourds sont plus économiques que les modes légers (plus de passagers par véhicule, moins de chauffeurs et moins de véhicules, moins d'énergie, renouvellement du matériel moins fréquent).

Les modes lourds, en raison de leurs performances sont également plus attractifs, à même de capter davantage de passagers et donc de générer plus de recettes.

C'est pourquoi, à condition qu'il y ait suffisamment de passagers le long de la ligne et de raisonner à long terme, il est économiquement plus intéressant de privilégier le mode lourd.

La densité de passagers mesurée le long de la ligne B à Bellevue est suffisante pour justifier le mode tramway, à Lambézellec, c'est plutôt le BHNS.

Pour une information détaillée des différents scénarios testés, se reporter au [dossier technique \(pages 39 et 40\)](#).

CONCERTATION TRANSPORTS

Quels sont les différences de coûts d'investissement pour les variantes proposées ?

Rappel coût d'investissement du projet de base = 180 M€ HT

Ligne B de tramway

VARIANTE 1 (KERGOAT)	VARIANTE 2 (LE GORGEU)	VARIANTE 3 (CHRU)
Pas d'impact sur le coût (hors démolition de l'immeuble, pris en charge dans le cadre du NPNRU)	- 3 M € HT	+ 4,3 M€ HT

Ligne D de Bus à Haut Niveau de Service

VARIANTE 1 (BOUCLE LESVEN)	VARIANTE 2A (DOUMER DESMOULINS)	VARIANTE 2B (FOCH DOUMER)	VARIANTE 2C (DOUMER)	OPTION 3
+ 4,7 M€ HT	+ 1,2 M € HT	- 3 M€ HT	- 12 M€ HT	+ 4 M€ HT

CONCERTATION TRANSPORTS

Le réseau est organisé de la périphérie vers le cœur de métropole et le centre-ville de Brest. Comment faire pour relier les villes autres que Brest aux équipements situés en périphérie (CHRU, Parc des Expositions, zones d'activités...)?

Le réseau est ainsi organisé car c'est sur ces itinéraires que se concentrent les habitantes et habitants et donc les flux les plus importants. Les itinéraires de rocade sont cependant appelés à se renforcer dans l'organisation du réseau Bibus conformément aux orientations du PLU facteur 4.

CONCERTATION TRANSPORTS

Les travaux sur les ouvrages d'art et ponts sont-ils compris dans les 180 M€ HT ?

Oui. Le détail des montants de travaux sur les 3 ponts est le suivant :

- > 1 M€ HT pour le renforcement du Pont Clémenceau
- > 8,5 M€ HT pour la réalisation des travaux du nouveau Pont Schumann

- 0,8 M€ HT pour la réalisation des travaux du nouveau Pont Schumann
- > 2,2 M€ HT pour le renforcement du Pont de la Villeneuve

Soit 11,7 M€ HT de travaux, compris dans les 180 M€ HT.

CONCERTATION TRANSPORTS

Quelle place pour les espaces verts ?

Le bilan de la ligne A est le suivant : 1600 arbres ont été plantés, 70 000 m² d'arbustes, 45 000 m² de gazon, 16 000 m² de vivaces et de graminées, ceci sur 14,3 km.

Le projet soumis ici à concertation prévoit un standard qualitatif équivalent, naturellement sur un linéaire plus réduit.

La plateforme tramway pourra être engazonnée (ou autres espèces type sedum, etc...) en inter-station et hors circulation piétonne importante. Ces plantations pourront être en contact direct avec le substratum, pour une bonne infiltration. Par ailleurs, les arbres existants sur le tracé sont bien identifiés et seront dans la mesure du possible préservés.

CONCERTATION TRANSPORTS

Quelle place fait le projet aux aménagements cyclables ?

Les aménagements en faveur des cycles font partie du programme.

Des itinéraires cycles seront aménagés le long des futures lignes B et D, les connexions avec les villes vers les pôles d'échanges multimodaux seront complétées pour supprimer les discontinuités cyclables.

Le stationnement du vélo dans de bonnes conditions de sécurité est également intégré avec la mise en œuvre d'arceaux aux stations et des abris fermés dans les pôles d'échanges. Embarquer dans le tramway et le BHNS avec son vélo sera également permis en dehors des heures d'affluence.

CONCERTATION TRANSPORTS

Comment s'insère le tramway sur le pont de la Villeneuve ?

En l'état actuel des études, il est envisagé de faire circuler le tramway en site banalisé sur le pont de la Villeneuve, c'est-à-dire qu'il partagera les voies avec la circulation générale comme sur le pont de Recouvrance.

Les carrefours amont et aval relativement simples et distants du pont permettent d'insérer le tramway qui sera prioritaire par rapport au flot de circulation générale.

Les réserves de capacité semblent suffisantes pour insérer le tramway sans aggravation importante de la fluidité. Des études complémentaires vont être menées dans les mois à venir pour confirmer ou infirmer cette hypothèse. En cas de risque de congestion des solutions plus lourdes telles que l'élargissement du pont pourront être envisagées.

CONCERTATION TRANSPORTS

Pourquoi réaliser un second pont parallèle au Pont Schumann (dit aussi du Bouguen) ?

Le pont Schuman est actuellement dans un état moyen, les experts estimant sa durée de vie résiduelle à 30 ans. Ces experts ont comparé une solution de rénovation de l'ouvrage existant associée à la création des aménagements nécessaires à la mise en place du tramway, avec une solution de création d'un nouveau pont dédié spécifiquement au tramway. Les 2 solutions présentent des coûts sensiblement équivalents, mais le fait de créer un nouveau pont présente plus d'avantages : en période chantier par la limitation des coupures de circulation sur cet axe et le maintien du service de bus, par un impact plus limité sur le fonctionnement de la place Albert 1er, et par la possibilité de dédier les voies existantes bus sur le pont aux modes doux.

Ce nouveau pont serait proche du pont actuel, côté mer.

CONCERTATION TRANSPORTS

Quelle place fait le projet aux aménagements cyclables ?

QUEL EST LE COUT D'UN PROLONGEMENT DE LA LIGNE B AU CARREFOUR DU QUESTEL ?

Ceci représenterait un prolongement de 500 m environ pour rejoindre le carrefour Rue Mozart/Bd Prigent avec création d'une station auprès du carrefour, donc de l'ordre de 11 M€ HT supplémentaires en investissement.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Je souhaite modifier mes informations. Comment faire ?

Cliquez sur **Modifier mes informations** dans le bandeau noir en haut à droite (il faut être connecté)

- > Vérifiez ou modifiez les informations saisies dans les différents champs,
- > Rajoutez votre adresse, code postal et ville si ces champs n'ont pas été renseignés.
- > Confirmez votre email avant de cliquer sur « Mettre à jour votre profil »



Une phrase en gras vous indique que les modifications ont été prises en compte.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

J'ai oublié mon mot de passe. Comment me reconnecter à mon profil ?

Dans la page [Se connecter](#), cliquez sur **mot de passe oublié**.

Entrez votre email et cliquez sur **réinitialiser votre mot de passe**.

Un email vous a été envoyé dans votre boîte personnelle.

Suivez la procédure indiquée et cliquez sur le lien de modification.



Vous devez retourner sur la page d'identification afin de pouvoir vous connecter.

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Comment me connecter à mon profil ?

Cliquez sur le lien [Se connecter](#) dans le bandeau noir en haut à droite

Rentrez votre email et votre mot de passe puis cliquez sur « Se connecter ».

JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

Comment puis-je créer un compte ?

Il vous suffit de cliquer sur le lien Créer un compte dans le bandeau noir en haut à droite de la page d'accueil, ou bien en suivant [ce lien](#) puis de remplir le formulaire.



N'oubliez pas de cocher la case sur l'utilisation des données personnelles et de remplir le « captcha »

Comment savoir que mon avis a été pris en compte ? Ai-je une réponse ?

Lorsque vous déposez un commentaire, une observation sur le registre, un cahier d'acteur... un message vous avertit que votre contribution a bien été envoyée au service en charge du projet.

Derrière chaque projet, une à deux personnes référentes ont pour mission de réceptionner les contributions et d'apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Qui tient compte de mon avis ?

Selon les projets et le niveau de participation, votre avis peut être pris en compte soit directement par un service de Brest métropole ou de la ville de Brest, soit par un commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur est chargé de la conduite d'une enquête. Il s'assure de l'organisation régulière de la procédure et veille à la bonne information du public tout au long de l'enquête.



Plus d'infos : [Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs](#) ↗

Et si je ne veux pas créer un compte sur jeparticipe.brest.fr ?

Vous ne pouvez que consulter les informations en ligne.

Par contre, pour participer (commenter un projet, émettre un avis, réagir aux avis des autres, formuler des propositions, voter), vous devez obligatoirement vous créer un compte, afin que chaque contribution soit reliée à un auteur bien identifié.



1

2

3



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?
Contactez-nous !

POSER UNE QUESTION

Dernière mise à jour le : 29 juillet 2021

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
Fax. : 02 98 33 50 06
contact@brest-metropole.fr
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi 8h30-12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest Cédex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
contact@mairie-brest.fr
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
Lundi au Vendredi 8h-18h
Samedi 8h30-12h30